Ligue Nouvelle Aquitaine de Natation

Siège social : Maison régionale des Sports – 2 avenue de l'Université 33400 Talence
Tél : 05.56.98.77.34 / *Mél :* contact@ffnatationlna.fr

Réunion Commission Eau Libre

Compte rendu de la réunion du 31/03/2022

Présents : Ophélie ASPORD, Guilhaine SEBILLOTE, Mylène THOREMBEY, Corinne VIGOUROUX, Marc CHAMPAGNE, David PORTALE, Morgane ROCHAIS, Jean-Louis THOREMBEY
Excusés : JACQUES BOULESTEIX, Fabien LEREBOURG
Assistent :

Réunion en visioconférence zoom
Début à 19h

Jean-Louis THOREMBEY commence la réunion en présentant les projets pour l'été 2022.
Nous devons dans un premier temps mener à bien les actions prévues les années précédentes qui ont reçu des subventions mais qui n'ont pas pu être réalisées du fait de la situation sanitaire :

- Stage Eau Libre suivi d'une participation à une étape de coupe de France organisée sur la Nouvelle Aquitaine : le stage est prévu à Limoges avec hébergement à C.E.O.P.S, entrainement le matin en bassin à Beaublanc et l'après-midi en Eau Libre au lac de St Pardoux du mercredi 24 août 12h au dimanche 28 août 18h. Les participants au stage seront ensuite regroupés pour nager sur l'étape de Coupe de France qui aura lieu au lac de Causse à Brive les 10 et 11 septembre 2022.
  David PORTALE soutenu par Corinne VIGOUROUX suggèrent qu'étant donné la crise sanitaire qui a fait perdre deux années, la sélection des nageurs(ses) ne se fasse pas uniquement sur la catégorie jeune et soit étendue. A l'unanimité des présents, il est décidé que l'accès au stage sera proposé aux 20 ans et moins (2002 et après).
- Formation initiales et formation continue pour les officiels sur trois sites : nord-est de la région, Morgane ROCHAIS pense que le mieux serait à Poitiers (cela pourrait attirer des licenciés des Pays de Loire et du Centre Val de Loire), centre-ouest de la région à Guéret ou Brive (cela pourrait attirer des licenciés du Centre Val de Loire et d'Auvergne Rhône Alpes) et sud-est de la région à Pau ou Agen ou Mont de Marsan (cela pourrait attirer des licenciés d'Auvergne Rhône Alpes et Occitanie)
- Formations : quelles démarches et pratiques pour créer et/ou pérenniser une organisation, utilisation des moyens informatiques mis à disposition par la Fédération, utilisation et mise en place du matériel sur l'eau sur les mêmes sites.
- Mise en place d'une Coupe de Nouvelle Aquitaine prenant en compte l'ensemble des organisations réalisées sur le territoire de la Nouvelle Aquitaine dont la distance est supérieure ou égale à 1km.
-

La région ayant demandé qu'il y ait une action Eau Libre sur le territoire de Nouvelle Aquitaine, il a été réalisé un projet de circuit composé à terme de six organisations sur des journées différentes avec incitation à regrouper sur un même week-end des organisations proches. La ligue fournissant le matériel et dans un premier temps une aide à l'organisation.
Exemple :

- Compétition sur les Deux Sèvres ou la Vienne regroupée sur un même week-end avec une compétition sur la Charente ou la Charente Maritime,
- Compétition sur la Haute Vienne ou la Creuse regroupée sur un même week-end avec une compétition sur la Dordogne ou la Corrèze la Corrèze,

- Compétition sur la Gironde ou le Lot et Garonne regroupée sur un même week-end avec une compétition Sur les Landes et les Pyrénées Atlantiques.

Ceci est un projet et demande à être réalisé progressivement. Mais pour le mettre en place, il a été demandé à la région de financer l'achat de matériel supplémentaire pour l'organisation sur l'eau (la ligue a d'ores et déjà acheté deux chronomètres à imprimante et deux bouées à l'aide d'une subvention précédent) : trois bouées, une arche d'arrivée et quatre boudins de 5m afin de délimiter l'entonnoir d'arrivée.
Pour le moment il existe des pistes pour des réalisations à Casteljaloux, le grand étang de le Jemaye.
Jean-Louis Thorembey aimerait aussi inclure dans ce circuit quelques étapes déjà existantes : Trophée de la Vienne (lac de St Cyr), traversée de Bayonne. Ophélie ASPORD précise que à Bayonne, ne peut être organiser qu'un 1500m. Cela n'a pas d'importance car ce circuit aurait le même principe que la coupe de France : l'organisateur est laissé libre du choix des courses qu'il organise.
Nous sommes encore à la recherche d'un titre pour ce cicuit.

Jean-Louis THOREMBEY revient sur le nouveau règlement de la Coupe de France avec une phase qualificative et une finale.
Il s'en suit un débat surtout animé par Marc CHAMPAGNE sur la présence de temps limites sur les courses.
En conclusion Jean-Louis THOREMBEY suggère que chaque organisateur précise bien si la course est Coupe de France donc de niveau national, auquel cas il est souhaitable de mettre et surtout d'appliquer des temps limites ou "grand public" auquel cas il peut ne pas y avoir de temps limites mais alors, elle ne permet de marquer aucun point sur la Coupe de France.

Corinne VIGOUROUX, David PORTALE et Morgane ROCHAIS font alors remarquer que l'on n'a pas évoqué un Championnat de Ligue. Ce championnat est bien prévu suivant le même principe que l'année dernière : support l'étape de coupe de France du Lac de Causse à Brive sur une même journée les 10 ou 11 septembre (en fonction du programme de cette étape) sur 5000m pour les juniors seniors et 3000m pour les jeunes.

Corinne VOGOUROUX demande que soit soumis à la fédération une possibilité de faire évoluer le critère de qualification aux Championnats de France Eau Libre qui demande "avoir terminé(e) en 2021 parmi : le « top 50 » des Championnats de France Eau Libre" à "en 2021 ou 2020". Jean-Louis Thorembey en fera la demande à la prochaine réunion du Cercle de Compétence Eau Libre Fédéral.

Il est demandé à Guilhaine SEBILLOTE de préparer la plaquette et le fiches d'inscription du stage. Nous allons contacter Alexander LACHAISE et Fanny SAPPARRAT la nouvelle stagiaire pour l'élaboration d'un visuel Eau Libre Nouvelle Aquitaine à décliner pour la coupe et le circuit et pour rechercher un titre pour le circuit.

Fin de réunion à : 20h35

THOREMBEY Jean-Louis
président de la commission